

Théodore de Bèze à André Dudith : lettre préface à la seconde édition des *Poemata*, Genève, Henri Estienne, 1569<sup>1</sup>

A noble Seigneur, orné de science et de vertu, André Dudith<sup>2</sup>, naguère, il est vrai, porte-parole du pseudo-clergé hongrois au conciliabule de Trente, mais à présent fidèle serviteur de Jésus-Christ, Théodore de Bèze Vézélien, grâce et paix par le Seigneur.

Quelqu'un s'étonnera peut-être (et à juste titre) qu'un homme de mon âge qui se livre à des préoccupations plus sérieuses et à qui, surtout, une première édition de tels versicules a aussi mal réussi, non seulement reprenne, après tant d'années, ces vieilles sornettes, comme s'il retombait aujourd'hui en enfance, mais qu'il en rajoute encore comme par un nouvel excès de sottise. Donc, pourquoi il en est ainsi, je pense que cela demande une explication plus complète afin de dissiper les critiques injurieuses des uns et peut-être aller au-devant des calomnies futures des autres. Attaché à la poésie depuis mon enfance, je m'y suis consacré avec application, d'une part grâce à une certaine inclination naturelle qui attirait mon tempérament vers la pratique de celle-ci, d'autre part aussi sous l'impulsion de Melchior Volmar Rufus de Rottweil<sup>3</sup>, homme d'une érudition et d'une honnêteté exemplaires, qui, à l'époque où il était mon précepteur à Bourges, m'encouragea non seulement à étudier les autres disciplines qui conviennent à la jeunesse, mais également à faire, avec assiduité, des exercices de style en poésie.

Ensuite, aux alentours de ma dix-septième année<sup>4</sup>, après que je fus arrivé à Orléans sur l'initiative de mon père pour y entreprendre des études de droit, je fis la connaissance de plusieurs personnes cultivées qui, brûlant de la même passion que moi, étaient déjà dotés d'un goût sûr et d'une culture remarquable : Jean Dampierre<sup>5</sup>, poète dont la veine très féconde produisait avec bonheur des hendécasyllabes<sup>6</sup> et qui était alors supérieur d'un couvent situé dans les environs de la ville (depuis, j'ai pleuré sa disparition), Antoine de Saint-Anthost, plus tard président au

<sup>1</sup> Cette épître a été rééditée dans le tome X de la *Correspondance de Théodore de Bèze* (éd. par Alain Dufour, Claire Chimelli et Béatrice Nicollier, Genève, Droz, 1980, n° 673, pp. 88-100 ; ci-après *Corr. Bèze*). Pour des informations historiques plus détaillées, nous renvoyons le lecteur aux notes de cette édition.

Alexandre Machard, qui a édité les *Juvenilia* de Bèze au XIX<sup>e</sup> siècle (Paris, Liseux, 1879), a traduit une partie de cette lettre en l'insérant dans ses remarques préliminaires (pp. LX-LXXII). Nous reproduisons cette traduction non sans lui avoir apporté quelques modifications touchant l'orthographe et, dans une moindre mesure, l'expression (« Je reviens à mes poèmes » - « Christ, mon unique espérance »).

<sup>2</sup> André Dudith (1533-1589) : ancien évêque de Knin et de Pécs (Hongrie), il passa à la Réforme en 1567 après avoir été délégué de l'Eglise hongroise au Concile de Trente en 1562 et 1563.

<sup>3</sup> Melchior Volmar Rufus de Rottweil (1497-1560), helléniste et juriste de grand renom ; précepteur de Théodore de Bèze de 1528 à 1535 à Orléans puis à Bourges avant qu'il soit appelé à l'université de Tübingen où il enseigna le droit, le latin et le grec.

<sup>4</sup> Soit en 1535, après le retour de Volmar en Allemagne.

<sup>5</sup> Jean Dampierre (né à Blois vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mort en 1550 à Orléans) : avocat, moine et poète, il était considéré par ses contemporains comme le maître de l'hendécasyllabe. Entretien par ailleurs une correspondance avec quelques grands humanistes, il est l'auteur d'une œuvre prolixe, restée manuscrite.

<sup>6</sup> L'hendécasyllabe phalécien, vers éolien de onze syllabes, employé entre autres par Catulle, Pétrone, Stace et Martial (cf. Louis Nougaret, *Traité de métrique latine classique*, Paris, Klincksieck, 1986, §285).

Parlement de Rouen, décédé il n'y a pas si longtemps<sup>7</sup>, Jean Truchon, Maclou Popon<sup>8</sup>, Louis Vaillant, tous, je pense, encore en vie et honorés des charges les plus prestigieuses de France. Après mon arrivée à Orléans, donc, non seulement je ne délaissai pas mon amour de la poésie, mais au contraire, comme si un désir d'émulation était née entre nous, je persévèrai dans cette voie en redoublant d'efforts, et les Muses (soit dit sans exciter l'envie) s'avèrent si bien disposées à mon égard que selon le propre témoignage de ces hommes si illustres et si instruits (encore aujourd'hui je garde précieusement parmi mes *trésors*<sup>9</sup> plusieurs petites pièces qu'ils m'avaient adressées en signe de notre grande amitié), j'avais déjà à cette époque-là, semble-t-il, les moyens de me distinguer tant soit peu dans ce genre littéraire. Or, je m'étais alors proposé, en composant des bucoliques et de petites silves, d'imiter Virgile, le prince des poètes ; en écrivant, d'autre part, des élégies, j'imitais Ovide, dont l'ingénieuse abondance me séduisait plus que l'élégance d'un Tibulle. Pour ce qui est des divertissements que sont les épigrammes, genre que j'affectionnais par-dessus tout en raison de certaines dispositions naturelles, c'étaient, encore et toujours, Catulle et Martial ; je les appréciais au point que, chaque fois que je m'écartais de mes études plus sérieuses (qui étaient, en réalité, des *tâches parfaitement accessoires*<sup>10</sup>), c'est nulle part ailleurs que dans leurs jardins, si l'on peut dire, que je désirais me donner carrière<sup>11</sup>.

En effet, même si (et je le dis avec sincérité) leur obscénité me choquait au point qu'il m'arrivait de détourner les yeux de certains passages au cours de la lecture, manquant pourtant de prudence à cet âge-là, j'étais séduit tant par la douceur du premier que par le mordant du second, si bien que je m'efforçais de leur ressembler (je parle du caractère de leur style) autant que je le pouvais. C'est ainsi que fut écrite la majeure partie des *poésies*<sup>12</sup> que j'ai publiées quelques années plus tard, et non seulement celles-ci mais encore quelques autres qui ou bien ont disparu depuis longtemps ou bien continuent de circuler entre les mains de certains amis. En effet, bien loin de garder ces poèmes par-devers moi – s'il m'était arrivé parfois d'en produire en abondance –, je dus, lorsque j'eus pris la décision de les publier, en partie les tirer moi-même du sanctuaire de ma mémoire, en partie les mendier auprès de mes amis. Mais ce furent surtout les vifs encouragements du célèbre Melchior, mon ancien précepteur, qui fournirent un prétexte favorable à la publication ; comme il m'était arrivé de lui envoyer je ne sais plus quelles pièces (en

<sup>7</sup> Antoine de Saint-Anthost mourut en 1566 (*Corr. Bèze*, t. X (1569), p. 95, n. 4).

<sup>8</sup> Maclou Popon (ou Pompon ; 1514-1577), magistrat français, avocat au barreau de Dijon. Fut célébré par ses amis dans un *Maclou Pomponii Monumentum* (Lyon, 1578 et Paris, 1583) (cf. *Nouvelle Biographie générale...*, publiée par Firmin Didot frères, Paris, Firmin Didot, 1862, t. 40). Au sujet de Jean Truchon et de Louis Vaillant, voir *Corr. Bèze*, t. X (1569), p. 95, note 4.

<sup>9</sup> En grec dans le texte : *κειμήλια*.

<sup>10</sup> En grec dans le texte : *πάρεργα*.

<sup>11</sup> Au sujet de ses premières productions poétiques, voir l'article de F. Aubert, J. Boussard et H. Meylan, « Un premier recueil de poésies latines de Théodore de Bèze », *BHIR*, t. XV, 1953, pp. 164-191 et pp. 257-294.

<sup>12</sup> En grec dans le texte : *ποιημάτια*.

effet, je lui écrivais fréquemment comme il sied à un disciple qui ne veut point être ingrat, et lui, en retour, m'a toujours traité avec les égards dus à un fils), alors qu'il enseignait le droit à Tübingen sous l'autorité du très illustre prince le duc de Wurtemberg, il n'eut de cesse que je ne lui dédiesse ces balivernes réunies au hasard dans un fascicule.

En effet, de retour d'Orléans à Paris<sup>13</sup> – m'étant ainsi retrouvé dans l'école la plus florissante du monde et ayant fait la connaissance de personnes avec qui je pouvais me former dans n'importe quelle discipline –, j'avais du reste déjà composé un certain nombre de pièces de ce genre selon que se présentaient diverses occasions propres à libérer l'esprit des études plus sérieuses ; ces poèmes (soit dit sans offenser personne) avaient été appréciés par les hommes les plus doctes de cette académie, hommes que je comptais parmi mes amis les plus chers (il s'agissait alors de Jean Strazeel<sup>14</sup>, Adrien Turnèbe<sup>15</sup>, George Buchanan<sup>16</sup>, Jean Tevius<sup>17</sup>, Antoine de Gouvea<sup>18</sup>, Mellin de Saint-Gelais<sup>19</sup> et Salmon Macrin<sup>20</sup>), au point qu'ils m'avaient attribué à l'unanimité, si mes souvenirs sont bons, alors que je venais de terminer l'Horoscope<sup>21</sup> de François II, le premier rang parmi les auteurs d'épigrammes.

Séduit, comme je l'étais alors, par je ne sais quel espoir de parvenir à une vaine petite gloire et souhaitant, en partie également, donner satisfaction, dans la mesure de mes possibilités, au désir de mon précepteur, qui avait toujours fait preuve à mon égard d'un si grand dévouement, je ne pus retenir ce modeste livre, qui reçut de la part de mes compatriotes français et même de la part des Italiens un accueil tel que j'avais honte d'accepter les félicitations des premiers ; pour ce qui est des seconds, celui qui était alors considéré comme le plus brillant d'entre eux, Marc-Antoine Flaminio, alla jusqu'à annoncer haut et fort à qui voulait l'entendre que les Muses, il le reconnaissait désormais, avaient enfin franchi les Alpes pour pénétrer en France. Et de fait il s'en serait fallu de bien peu que dans mon imprudence je ne reste collé à ce rocher des Sirènes si le Seigneur ne m'avait forcé, comme sous l'impulsion des vents de son Esprit et bien que cela se fit contre mon gré, à conduire ma barque plus loin. Mais abrégeons : éveillé par Dieu vers la même époque et brûlant du désir de déclarer publiquement mon attachement à une religion plus pure (ce que l'on ne pouvait alors faire en France sans mettre sa vie en grand péril), j'abandonnai tout

<sup>13</sup> Soit en 1539. Cf. la lettre-préface à la *Confessio christianae fidei* (Genève, Jean Bonnefoy, 1560 ; reproduite dans le tome III de la *Corr. Bèze*, n° 156, p. 46).

<sup>14</sup> Jean Strazeel (ou Strasel) (mort en 1558), Flamand, professeur de grec à Paris.

<sup>15</sup> Adrien Turnèbe (1512-1565), latiniste et helléniste, professeur au Collège de France.

<sup>16</sup> George Buchanan (1506-1582), humaniste écossais, auteur de plusieurs tragédies latines. Passa officiellement à la Réforme au début des années 1560.

<sup>17</sup> Joannes ou Jacobus Tevius (Diego de Teive), humaniste portugais.

<sup>18</sup> Antoine de Gouvea (ou Govean ; 1505-1566), humaniste portugais. Professeur au collège de Guyenne à Bordeaux.

<sup>19</sup> Mellin de Saint-Gelais (1491-1558). Poète français et néo-latin, il occupa diverses charges à la cour de France et au sein de l'Eglise.

<sup>20</sup> Salmon Macrin (1490-1557), poète néo-latin.

<sup>21</sup> Il s'agit de la 47<sup>e</sup> pièce des épigrammes dans les *Poemata* de 1548. François II est né en 1544.

pour suivre l'appel du Christ ; c'est ainsi qu'en compagnie de celle qui, depuis quelque temps déjà, était ma fiancée<sup>22</sup>, j'abordai dans le havre qu'est Genève, comme si Dieu en personne m'avait conduit par la main. Après y avoir été accueilli de la manière la plus chaleureuse par le grand et illustre Jean Calvin, j'y restai jusqu'à ce que l'on m'appelât à Lausanne, à l'Académie des Bernois, pour y enseigner la langue et la littérature grecques, alors même que je n'avais jamais eu pareille ambition.

Convoqué, je m'y présentai et à l'occasion de l'enquête qui fut menée sur moi (conformément à l'usage établi dans nos Eglises par l'Apôtre), je fis spontanément mention des épigrammes que j'avais publiés afin que la présence, parmi eux, de quelques pièces amoureuses et par moments même franchement licencieuses – toujours, il est vrai, à l'imitation des Anciens –, ne pût porter préjudice à l'Eglise. L'assemblée de nos frères décida que je n'en pouvais pas moins assumer cette charge au sein de l'Eglise : d'une part, parce qu'il leur semblait tout à fait injuste de tenir rigueur de cette faute à un homme qui venait de passer dans le camp du Christ en tournant le dos au papisme un peu à la manière dont on renonce au paganisme et qui, du reste, avait mené une vie honnête et irréprochable ; d'autre part, parce que je m'étais engagé à montrer publiquement combien je regrettais cette étourderie. Dès cette époque-là, en effet, je pressentais ce qui est arrivé depuis, à savoir que ceux-là mêmes qui auparavant avaient fait leurs délices de mes versiculets (aussi longtemps du moins que je fréquentais leurs lieux de débauche) allaient ensuite, par haine de l'Evangile, me reprocher leur publication et qu'ils ne trouveraient évidemment rien à m'imputer si ce n'est des crimes manifestement inventés de toutes pièces. Quant à savoir si, dans les faits, j'ai tenu l'engagement que j'avais pris, une double préface en témoignera, l'une en français, placée en tête de la tragédie intitulée *Abraham sacrifiant* et imprimée voici dix-huit ans par Conrad Badius ; l'autre en latin, ajoutée à ma *Confessio*<sup>23</sup> et également publiée il y a longtemps. Depuis que j'ai passé, par un bienfait vraiment singulier de Dieu, au vrai christianisme, je ne m'oppose pas le moins du monde à ce que mes adversaires même fassent des enquêtes très scrupuleuses pour savoir comment je me comporte, grâce à Dieu, en public et en privé. En effet, ils prétendent que j'ai été chassé de Lausanne, histoire dénuée de tout fondement, car imaginée de bout en bout par ces gens sans scrupules : en seront témoins non seulement la ville de Lausanne elle-même, avec laquelle je continue d'entretenir des relations très amicales, mais encore le très influent Sénat de Berne, dont j'éprouve tous les jours les bonnes dispositions à mon égard. Quant à mon voyage en France, que j'ai entrepris non pas sur ma propre initiative

<sup>22</sup> Claudine Denosse (morte en 1586, selon Alain Dufour, « Théodore de Bèze », in *Histoire littéraire de la France*, t. 42, 1995-2002, p. 467 ; en 1588, à l'âge de 66 ans, selon P.-F. Geisendorf, *Théodore de Bèze*, Genève, Labor et Fides, 1949, p. 324). Ils célébrèrent leurs fiançailles à Paris en 1546 avant de se marier selon le rite réformé à leur arrivée à Genève, en novembre 1548.

<sup>23</sup> La lettre-préface à la *Confessio christianae fidei* parue à Genève en 1560.

mais avec l'assentiment et à l'instigation de la reine mère, du roi de Navarre et d'autres personnages éminents, qu'ils me l'aient reproché avec autant d'acharnement, personne ne s'en étonnera lorsque l'on sait à quel point leur pouvoir tyrannique s'en est trouvé affaibli et quelle est leur audace quand il s'agit de forger des calomnies. Mais de tout cela une autre fois.

Je reviens à mes poèmes. Ils s'écrient, ces bons défenseurs de la foi cacolyque<sup>24</sup> ou apostatique, ce Bauduin Ecébole<sup>25</sup> (flanqué de deux génies fictifs, pour lesquels il a fabriqué les noms de Gabriel et de Michel<sup>26</sup>), et ce bon fratercule Claude de Saintes<sup>27</sup>, qui est au cloaque de la Sorbonne ce qu'est à la Curie romaine le fameux Glaucia<sup>28</sup> ; ils s'écrient que Bèze a bu dès l'enfance toute l'impudeur et l'impudence des poètes ; qu'il a passé toute sa vie à satisfaire ses passions et combler ses désirs ; à décrire ses amours (vous reconnaissez, lecteur, l'exagération d'un orateur de Sorbonne) ; enfin, à se venger de ses rivaux. Ils vont jusqu'à le transformer en courtisane, en entremetteuse, en efféminé. Du fond de la Pologne, comme un écho, leur répond, en articulant les mêmes griefs, cet excellent cardinal qu'ils appellent Hosius<sup>29</sup>, sans doute en guise de présage.

Mais voyons sur quels arguments enfin s'appuient de si graves accusateurs. Ils citent mes versiculettes et, grâce à Dieu, ne pourraient produire autre chose, même en racolant de partout des témoins achetés. Et d'abord, dans un si mince recueil ils ne trouveront qu'un petit nombre de vers amoureux écrits, en vérité, à l'exception de quelques épigrammes très rares, avec plus de liberté que d'impureté : examinons-les même, puisqu'ils le veulent ainsi.

Pour des raisons que comportaient les circonstances et que j'ai exposées ailleurs plus en détail<sup>30</sup>, quatre ans environ avant mon exil volontaire, je promis le mariage à une femme de

<sup>24</sup> *Cacolycus* : jeu de mots sur *catholicus* et divers mots grecs et latins (κακός « mauvais, laid », λύκος « loup », peut-être κωκολόγος « qui dit du mal de, qui injurie, détracteur » ; lat. *cavare*...).

<sup>25</sup> François Bauduin (1520-1573), juriste, professeur de droit à Bourges, Angers et Heidelberg, auteur de plusieurs pamphlets contre Calvin et Bèze. Cf. la note de Johann Wilhelm Baum, reproduite par Alexandre Machard : « Ecébole était un rhéteur et avocat de Constantinople, qui fut toujours en religion du parti de l'Empereur : Ariens sous Constance, païen sous Julien et sous Jovien, se tenant à la manière des suppliants aux portes de l'église, il s'écriait : 'Foulez, foulez-moi aux pieds, comme du sel qui a perdu toute saveur.' Ainsi François Baudouin avait changé sept fois de croyance, et Bèze ne l'appelait jamais autrement qu'Ecébole. » (*éd. cit.*, p. LX)

<sup>26</sup> Au sujet de Gabriel et Michel Fabricius, voir *Corr. Bèze*, t. X (1569), p. 96, note 16.

<sup>27</sup> Claude de Saintes (1529-1591), moine augustin et théologien, auteur d'ouvrages polémiques dirigés contre les huguenots.

<sup>28</sup> L'orateur Gaius Servilius Glaucia, à qui Cicéron consacre un paragraphe de son *Brutus* (62, 224) : « Le plus méchant des hommes qui ait jamais existé fut, sans contredit, Gaius Servilius Glaucia ; mais c'était un orateur plein d'idées, très avisé et surtout plaisant. Malgré la bassesse de sa condition et l'opprobre de sa vie, il aurait été élu consul avant la fin de sa préture si on eût jugé que sa candidature fût recevable [...] » (trad. de Jules Martha, Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1931).

<sup>29</sup> Stanislas Hosius (1504-1579), cardinal, évêque de Warmie (Ermland, Nord-Est de la Pologne actuelle), auteur d'un *Catholici cujusdam et orthodoxi judicium*... (Cologne, 1565), ouvrage dans lequel il met en doute l'honorabilité de Bèze en faisant allusion à ses épigrammes. Bèze fait ici un jeu de mots sur le grec ὅσιος, « pieux, saint ».

<sup>30</sup> Soit dans son testament du 1<sup>er</sup> octobre 1566 et dans la lettre-préface à Volmar du 12 mars 1560 (cf. *Corr. Bèze*, t. X (1569), p. 97, note 20).

naissance inférieure, je l'avoue, mais d'une vertu telle, que je n'eus jamais depuis à me repentir de ma promesse. Eh bien, tous mes badinages poétiques sur les amours de Candide (oui, j'ai badiné, le plus souvent à l'exemple des Anciens, avant même que l'âge ne m'apprit ce qu'il en était), ces excellents hommes n'ont pas honte de les appliquer à la plus chaste et la plus digne des femmes. Et pour prouver la vérité de mon dire, j'ai pour témoins non seulement mes amis d'alors, mais aussi les faits mêmes : je n'ai jamais eu d'enfants de ma femme, et dans mes vers je recommande aux dieux la grossesse de Candide<sup>31</sup> : c'est qu'alors ce sujet, cette fiction s'offrait à mon esprit comme tant d'autres depuis.

J'eus alors, dans le nombre, à Paris un ami très intime, jeune homme donnant déjà de grandes espérances, homme aujourd'hui de grand savoir et d'une parfaite honorabilité, Germain Audebert<sup>32</sup>, d'Orléans, qu'on appelle « Electus » dans son pays. Il m'arriva de lui écrire de Vézelay, en me jouant, quelques hendécasyllabes, où j'exprimais un vif désir de le voir et de retrouver mes amours (ainsi avions-nous l'habitude de badiner entre nous dans ces jeux poétiques). Mais ces hommes perdus ne rougissent pas (de quoi pourraient rougir Ecébole et ce moine ?) de transformer en Adonis cet homme dont la vie est si exemplaire et si digne, et m'imputer, à moi, un crime dont je ne crois pas avoir à me défendre auprès des honnêtes gens.

Parmi les élégies publiées alors, il en est une où j'ai badiné sous le nom de Publia<sup>33</sup>. Ce bon fratercule imagine que c'est la femme d'un homme vivant, que je me suis efforcé par tous les moyens de souiller par l'adultère et d'éloigner de son mari. Grand Dieu ! Si l'on peut avec raison porter sur Bèze le plus léger soupçon d'adultère, je ne récuse la juridiction d'aucun tribunal. Et cependant si j'avais commis quelque méfait semblable, de quel droit, je le demande, iraient-ils me blâmer, alors que dans les milieux qu'ils fréquentent, l'adultère, loin d'être un crime, n'est plus qu'un sujet de louange ? Mais admettons – ce qui n'est pas – que leurs accusations soient fondées, et que l'apologie du poète ancien en pareille circonstance,

*Si mon livre est lascif, ma vie est honnête.*<sup>34</sup>

n'ait aucune valeur. Car, comme je l'ai dit moi-même un jour :

*Ce qu'il est interdit d'avoir commis, il est interdit de l'imaginer.*<sup>35</sup>

Quelle est cependant l'impudence de ces gens ? Accuser Bèze si fortement d'un crime qu'ils passent volontiers à tous les leurs ! En effet, quels écrivains interprètent-ils à Paris dans les écoles,

<sup>31</sup> Dans l'épigramme intitulé « Ad Sequanam [la Seine] de eadem Candida » (*Poemata*, Paris, Conrad Badius, 1548, p. 91) : « Ecce iterum navem praegnans conscendit amica, / Et dominam, et dominae, Sequana, perfer onus: / Perfer, ut incolumes ambo sua littora tangant, / Sive utero lateat foemina, sive puer. » (vv. 1-4)

<sup>32</sup> Germain Audebert (1518-1598), juriste et poète néo-latin, élu d'Orléans.

<sup>33</sup> Dans la troisième élégie des *Poemata* de 1548.

<sup>34</sup> Martial, I, 4, 8 : *Lasciva est nobis pagina, vita proba est.*

<sup>35</sup> *Quae fecisse nefas, fingere facta nefas*, vers que Machard traduit par : « N'ayez pas l'air d'avoir fait ce qu'il ne faut pas faire. »

dans les chaires ? Quels auteurs ont-ils presque tous en main ? Quelles paroles retentissent là-bas jour et nuit ? Quel ordre dans tout leur clergé pourraient-ils me nommer qui ne soit profondément contaminé par des souillures de tout genre ?

Et pour descendre aux poètes, pendant ces vingt années, quels poètes ont-ils imprimés, et quels font leurs délices, et quels portent-ils aux nues ? Quand parurent l'*Olive* et les épigrammes latines d'un auteur qui y décrit entre autres choses l'enlèvement d'une religieuse (auteur dont je ne prétends d'ailleurs rabaisser ni le savoir ni le talent) ; les *Amours* d'un autre, poète assurément meilleur qu'homme privé, qui portaient au-devant le portrait d'une Cassandre imaginaire (j'aime mieux cette supposition), ou bien trop réellement courtisane ou adultère ; et du même d'autres poèmes en nombre presque infini (on les publie maintenant encore tous les jours, et rien ne se colporte plus communément là-bas dans les rues : eux-mêmes ne nieront pas ce fait) ; quand donc l'un d'eux est-il intervenu ? Quand le privilège du Parlement ou même du roi se lit en tête de ces écrits, qui d'entre eux y trouve à redire ? Quels livres, jeunes gens et vieillards, enfants et jeunes filles, hommes et femmes feuilletèrent-ils à Paris ? Bien plus, n'ont-ils pas loué d'autres plumes pour médire gratuitement de Calvin et de Bèze ; et ces mêmes calomnieurs à gages ne poursuivent-ils pas aujourd'hui les plus grasses abbayes et les évêchés à la faveur de ces mêmes actes, dont la réalité trop véritable ne rencontre chez eux que tolérance, et dont la fiction seule nous attire leurs plus sévères reproches ? Il y a des futilités françaises traduites de l'espagnol, à peine contenues dans d'épais volumes, qu'ils appellent *Amadis de Gaule* : on n'y raconte que les amours les plus honteuses et les plus immondes, avec une crudité qui met, ou peu s'en faut, les choses sous les yeux. Quelle famille n'a pas ces livres ? Et même, ceux-là qui, les joues pleines, déclament ainsi contre Bèze, se vantent d'apprendre la pureté de la langue française à cette source unique, comme ces années passées un autre écrivain non moins impur, appelé Peregrinus<sup>36</sup>, était dans les couvents proposé tous les jours comme un modèle d'éloquence. Ainsi donc, ils peuvent souffrir les *Déliés*, les *Nèères*, les *Olives*, les *Cassandres*, les *Sidéris*<sup>37</sup>, ces bons cacolyques, et saluer abbés et évêques leurs chanteurs acharnés. Mais Bèze qui, jeune homme, s'est permis quelques badinages loués d'abord par ses accusateurs, et que lui-même fut le premier à condamner spontanément en public dans ses écrits et dans la réalité, ces vengeurs choisis de la chasteté ne peuvent le supporter, et le traitent comme le plus impur de tous les hommes. Mais souffrez du moins, hommes chastes entre tous, qu'une place soit donnée dans le ciel aux pécheurs et aux

<sup>36</sup> *Il Libro del Peregrino* de Jacopo Caviceo (1443-1511). Publié en 1508, le roman, qui connut un succès immédiat, raconte les amours de Peregrino et Ginevra. Il fut rapidement traduit en français.

<sup>37</sup> Délie est chantée par Maurice Scève, Neaera par Michel Marulle (poète néo-latin d'origine byzantine ; ca. 1453-1500), Olive par Joachim du Bellay, Cassandre par Ronsard, Sidéris par Jean-Antoine de Baïf. Cf. *Corr. Bèze*, t. X (1569), p. 98, note 31.

courtisanes repentants. Car, vous ne souffrirez jamais qu'ils aient le pas sur vous, hommes d'ailleurs si tolérants pour tous les crimes.

*Il est écrit*, dit Ecébole ou ce moine : *un Pontife ne prendra pas pour femme une courtisane ni une vile prostituée*. Cette défense s'applique-t-elle à moi, qui n'ambitionne pas même la plus infime dignité de votre clergé, loin que ce soit le pontificat, et qui, par la grâce de Dieu, ne reconnais dans l'Eglise qu'un Pontife éternel : celui dont le Lévitique fut le type<sup>38</sup> ? Cela ne regarde pas davantage mon épouse, femme chaste et d'une vie irréprochable : et qui dit le contraire n'est qu'un insigne menteur. Mais, c'est à vous proprement que cette prohibition s'adresse, prêtres cacolyques : osez-vous le nier ? A moins que je ne me trompe, en pensant qu'il est plus mal de mener la vie des courtisanes que d'en épouser une ; puisqu'il est plus grave d'être exclu du royaume des cieux, au témoignage de l'Apôtre, que du sacré ministère, suivant vos canons.

Et (pour laisser de côté ces antiques ornements du siège apostatique, ces hommes auprès de qui les Tibère, les Caligula, les Néron, les Claude, les Domitien, les Commode, les Héliogabale et autres semblables monstres, dont les pontifes romains ont envahi le trône, méritent le prix de toutes les vertus), qui de vous a rayé de la liste des papes Alexandre Borgia<sup>39</sup> ? Cependant, il est avéré que ce bon pape eut sa fille pour maîtresse et bru. Quelles furent les mœurs de Léon de Médicis<sup>40</sup>, les pierres même l'ont attesté : elles parlent un langage infâme, qu'on rougirait d'écrire. Paul Farnèse<sup>41</sup>, ce pape élu par la voie du Saint-Esprit, que vous honorez encore, racheta d'Alexandre – le fait est certain – le chapeau rouge et l'évêché d'Ostie, en prostituant Julia sa sœur ; supprima par le poison sa seconde sœur déshonorée ; fit disparaître Pierre Aloys, digne fils d'un tel père, qu'il avait eu d'une noble dame d'Ancône, séduite par une promesse de mariage ; dans le lit de Laura sa nièce (dont vous devrez bientôt, si je ne me trompe, adorer l'enfant) fut surpris par le mari Nicolas Duchêne ; enfin, pour jouir plus à loisir de sa propre fille Constantia, il empoisonna son gendre Sforza. Osez nier ces faits, et niez après la lumière du soleil en plein midi. Jules III<sup>42</sup> ne se cacha pas d'avoir auprès de lui son Ganymède ; il le dota du chapeau cardinalice : il vit encore, et s'appelle le cardinal A Monte (Dumont) du nom de son créateur.

On a fait l'éloge de la sodomie : c'est Jean de la Casa, de Florence. Cet éloge, écrit en vers italiens au dire de témoins compétents, parut avec les *Capitoli* de Berni<sup>43</sup>. Et les cacolyques n'ont

<sup>38</sup> « [...] unicum in Ecclesia pontificem aeternum agnosco, cujus Leviticus ille typus fuit ? ». C'est-à-dire le Christ (*pontificem aeternum*), annoncé par Melkisédeq (*Leviticus*), le prêtre-roi qui offrit du pain et du vin à Abram en le bénissant « par le Dieu Très-Haut qui crée ciel et terre » (*Genèse* 14, 18-20). Ce personnage énigmatique, également chantée par le psalmiste (*Ps.* 110, 4), est interprétée par l'auteur de *l'Épître aux Hébreux* (ch. 5 et 7) comme une figure du Christ.

<sup>39</sup> Alexandre VI (Rodrigo Borgia), pape de 1492 à 1503.

<sup>40</sup> Léon X (Jean de Médicis), pape de 1513 à 1521.

<sup>41</sup> Paul III (Alessandro Farnese), pape de 1534 à 1549.

<sup>42</sup> Jules III (Giovanni Maria de' Ciochi del Monte), pape de 1550 à 1555.

<sup>43</sup> Giovanni della Casa (1503-1556), archevêque de Bénévent. Francesco Berni (v. 1497-1535), poète toscan.

pas laissé de le faire archevêque de Bénévent, doyen de la Chambre apostolique et premier légat, dans la souveraineté de Venise, de l'Inquisition contre les luthériens : peut-être même eût-il été pape, si la mort n'eût fait disparaître ce monstre d'homme. Eh quoi ! Les vers d'amour si impurs du cardinal Bembo<sup>44</sup>, d'ailleurs homme de savoir et d'éloquence, ne sont-ils pas vantés, chantés en Italie par tous les prêtres de la sainte Eglise cacolyque ?

Mais, pourquoi chercher si loin ? Maillard<sup>45</sup>, que les papistes même appelaient d'ordinaire, et non sans esprit, le docteur de Gomorrhe, mort il y a deux ans environ, doyen de l'étable Sorbonique, ignore-t-on à Paris qu'il fut accusé de sodomie ? Mais son noble accusateur s'étant laissé fléchir enfin par des prières réitérées, Maillard fut soustrait au jugement public, non sans mettre en évidence l'infamie de ceux qui avouaient ouvertement que c'était un honneur pour leur prétendue faculté de théologie. Mais encore ? Un arrêté public du Parlement n'a-t-il pas attesté l'inceste de notre maître Hugo, franciscain, avec l'abbesse d'un couvent voisin de Paris ? Et cependant on l'y regarde encore aujourd'hui comme une colonne de l'Eglise cacolyque. Et ce *funeste* cardinal, aujourd'hui le seul appui de l'Eglise cacolyque en France, des monuments publics et éternels n'ont-ils pas assez et trop attesté ses dérèglements, ses luxures, ses adultères<sup>46</sup> ? Enfin, pour abréger, que ne se passe-t-il pas à Paris ? Et toi, ignores-tu, Ecébole, des mains de quelle belle-mère tu as reçu ta femme ?

Vous pouvez souffrir, et vous avez raison, ces atrocités dans la ville, après Rome, la plus infâme de celles qui sont sous le ciel ; mais que Bèze enseigne l'Evangile dans cette cité où de grandes peines punissent la fornication, où le supplice capital sans espoir de rémission frappe les adultères, vous ne pouvez le souffrir. C'est que pour les adorateurs de la courtisane romaine, tous les péchés sont véniels, comme vous dites ; mais pour nous, qui avons déposé toutes ces ordures avec la papauté, on ne nous permet pas même le repentir.

Mais en voilà plus qu'assez. Chiens, ne cessez d'aboyer. Pour moi, ce chemin qu'avec la grâce de Dieu j'ai pris au sortir de votre caverne, je le suivrai jusqu'au bout, Dieu aidant : avec l'Apôtre pour guide et l'appui d'une bonne conscience, à travers la bonne ou mauvaise réputation, je marcherai, jusqu'au jour où, par ce genre de mort dont vous me menacez depuis longtemps (s'il plaît au Seigneur de couronner ainsi mon ministère) ou de toute autre sorte à l'éternel repos appelé, j'irai me reposer en Christ, mon unique espérance.

Mais à présent je viens enfin à toi, homme excellent. Ce sont deux raisons qui m'ont poussé à éditer ces choses frivoles, alors que du reste je ne me livre plus que très rarement aux

<sup>44</sup> Pietro Bembo (1470-1547), cardinal, humaniste et poète italien.

<sup>45</sup> Nicolas Maillard, doyen de la Faculté de théologie de Paris.

<sup>46</sup> « Illius autem ἀλάστορος Cardinalis, [...] » : il s'agit du cardinal Charles de Lorraine.

divertissements des Muses. En effet, puisque ceux qui ne sont pas tant mes ennemis personnels que les ennemis mortels de la vérité chrétienne ne supportaient pas de voir mes premiers avortons mourir de leur belle mort, j'ai jugé bon de les éliminer de ma propre main, alors même que ces gens-là, coupables de tant de crimes, auraient amplement mérité un tel sort ; c'est du moins sous cet aspect précis que ce droit ancien semble encore entièrement valable, droit qui donnait au père le pouvoir de vie et de mort sur ses enfants. Enfin, j'ai également cru louable de corriger la faute commise de telle sorte que la chose même qui se trouve à l'origine du dommage se révèle salutaire. C'est à l'endroit où l'on a fait le mal qu'il faut se rendre utile. Ces vieilleries, donc, qui n'auraient jamais dû être publiées, je les ai non seulement reniées mais même complètement supprimées. J'ai gardé quelques rares pièces, non sans les avoir épurées, parce qu'elles promettaient d'être de quelque profit. J'en ai ajouté d'autres, retrouvées au hasard parmi mes feuilles, qui, si elles ne sont pas meilleures, sont à coup sûr plus adaptées à notre époque et à ma religion, tant et si bien que ce petit livre a enfin atteint des dimensions d'une certaine importance.

Or, j'ai estimé que c'est à ta grandeur d'abord que cette œuvre, quelle qu'elle fût, devait être dédiée, parce que dans les lettres les plus récentes que tu m'as envoyées, lettres pleines d'une bonté et d'une grâce singulières, tu m'as encouragé à réfuter les calomnies de mes adversaires avec une telle force de conviction que tu as facilement obtenu cela même qu'aucun de mes amis n'avait encore réussi à m'arracher (à savoir, évidemment, que je réponde à leurs injures). J'ai donc pensé que la composition de cet ouvrage, entreprise pour ainsi dire sous ton autorité, était aussi due à ton initiative, idée dans laquelle notre cher Christophe Thrétius<sup>47</sup>, homme vraiment exceptionnel et d'une très grande piété, m'a confirmé avec insistance.

Mais à présent j'espère que toi qui as apprécié mes premiers poèmes, en dépit de leur caractère très immoral, au point de me faire comprendre que tu les savais par cœur, j'espère donc que tu accueilleras et goûteras ces nouvelles pièces avec davantage de plaisir encore, que ce soit en considérant leur contenu ou leur style. Si ta grandeur voulait bien m'accorder cela, tu réussirais à faire en sorte que je n'aie plus jamais besoin de rougir de mon modeste travail. Pour le reste, très honorable seigneur, je te félicite toi et l'Eglise tout entière de l'immense bienfait de Dieu qui t'a arraché de façon si étonnante à la gueule de l'Antéchrist pour te faire passer au royaume de son Christ, si bien que ni les richesses épiscopales, ni aucun désir d'obtenir les plus hautes dignités dans la Curie si dépravée de l'Antéchrist, ni le fantôme du conciliabule de Trente, bien que ce dernier soit témoin non seulement de ton éloquence mais surtout de ton intégrité, n'ont pu t'empêcher de distinguer la lumière des ténèbres, ni de préférer le chaste mariage à un célibat

plein de superstition, ni, enfin, de placer les vrais trésors du Christ au-dessus de toutes les vaines séductions de l'Antéchrist.

Puisse le Dieu tout-puissant, de par sa bonté singulière, parfaire l'excellent ouvrage qu'il a commencé en toi et te conserver sain et sauf pour son Eglise le plus longtemps possible, toi qu'il a si généreusement doté de toutes les qualités de son Esprit. De Genève, de notre petit cabinet de travail, le 14 mai, mille cinq cent trente-cinq années après le jour où, selon les chroniqueurs les plus autorisés, Jésus-Christ, Fils éternel de Dieu, a porté au ciel la vraie chair qu'il s'était appropriée pour nous ; où il lui faut encore rester jusqu'à ce qu'il vienne à nouveau pour juger les vivants et les morts. Aussi, Seigneur, viens.

---

<sup>47</sup> Christophe Thretius (ou Threcki), réformé polonais, « disciple et ami des théologiens suisses [...] jusqu'à sa mort » (*Corr. Bèze*, t. III (1559-1561), p. 100).